



DANS SA SEANCE DU 15 JANVIER 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis d'utiliser à Mme Catherine Constantin, Place de l'Ancien Collège 1, parcelle 58, pour le changement du système de chauffage par une PAC à sonde géothermique

A pris note

- Des remerciements de la société de Gym Morges pour notre soutien financier ;
- Des remerciements du Sauvetage de Morges pour notre soutien financier
- Du résultat du contrôle radar de la Police cantonale à la Rte du Lac au droit du 60 km/h., du 04 au 15 décembre 2023 : 27'785 véhicules ont été enregistrés. Il a été relevé 26 dépassements de la vitesse, reflétant un taux d'infractions de 0.09% ce qui est en dessous de la moyenne cantonale pour ce genre de contrôle qui se situe à environ 3%.

La municipalité